Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 2 novembre 2026

Où trouve t'on le plus de bars et restaurants en Vaucluse ?



Recoupant 900 indicateurs issus de plus de 130 sources et jeux de données, la start-up Ville de rêve a établi un classement du nombre de bars et restaurants au km2 situés dans les cœurs de ville.

Sans surprises, en Vaucluse c'est à Avignon que l'on trouve la plus forte densité du département avec 430 établissements au km2 en centre-ville. Au niveau national, la cité des papes se classe en 22e position en se situant dans la même strate de chiffres que Lille, Grenoble, Cannes ou bien encore Ajaccio.

Dans le Vaucluse arrive ensuite Orange. La cité des princes totalise ainsi pour sa part 251 bars et restaurants au km2. Derrière, on trouve Apt 158 établissements au km2, Cavaillon (151) et Carpentras (95). Les grandes villes de la Région Sud caracolent en tête (voir paragraphe suivant), mais on constate

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 2 novembre 2026

que Nîmes (13e avec 527 établissements/km2) fait la course en tête au sein du triangle de la grande Provence. En effet, avec 252 bars et restaurants Arles est plutôt dans les pas d'Orange que de ses grandes voisines.
A noter que Pont-Saint-Esprit (153), Bagnols-sur-Cèze (135) et Beaucaire (92) tirent leur épingle du jeu (voir détail dans le tableau ci-dessous). Au final en France, la moyenne s'établit à 188 bars et restaurants par km².

Nombre de bars ou restaurants au km2 dans le centre-ville en 2025

Ville	Nombre d'établissements
Toulon	775
Marseille	729
Aix-en-Provence	651
Nice	602
Montpellier	590
Nîmes	527
Avignon	430
Arles	252
Orange	251
Apt	158
Pont-Saint-Esprit	153
Cavaillon	151
Bagnols-sur-Cèze	135
Carpentras	95
Beaucaire	92

Source : villedereve.fr

La Région Sud en pole position

Si ce classement est forcément dominé par Paris (1 191 établissements/km2), la Région Sud est particulièrement présente avec Toulon (2e avec 775 établissements/km2), Marseille (4e avec 729 établissements/km2), Aix-en-Provence (7e avec 651 établissements/km2) et Nice (8e avec 602 établissements/km2). Le grand Sud est largement représenté puisque Bordeaux (5e avec 683 établissements/km2), Bayonne (6e avec 682 établissements/km2) ainsi que Montpellier (9e avec 590 établissements/km2) figurent dans ce top 10. Seules les villes d'Annecy (3e avec 738 établissements/km2) et Rennes (10e avec 541 établissements/km2) troublent ce presque grand schelem sudiste.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 2 novembre 2026



Le Grand Café Barretta à Avignon. Crédit : Alain Hocquel-VPA

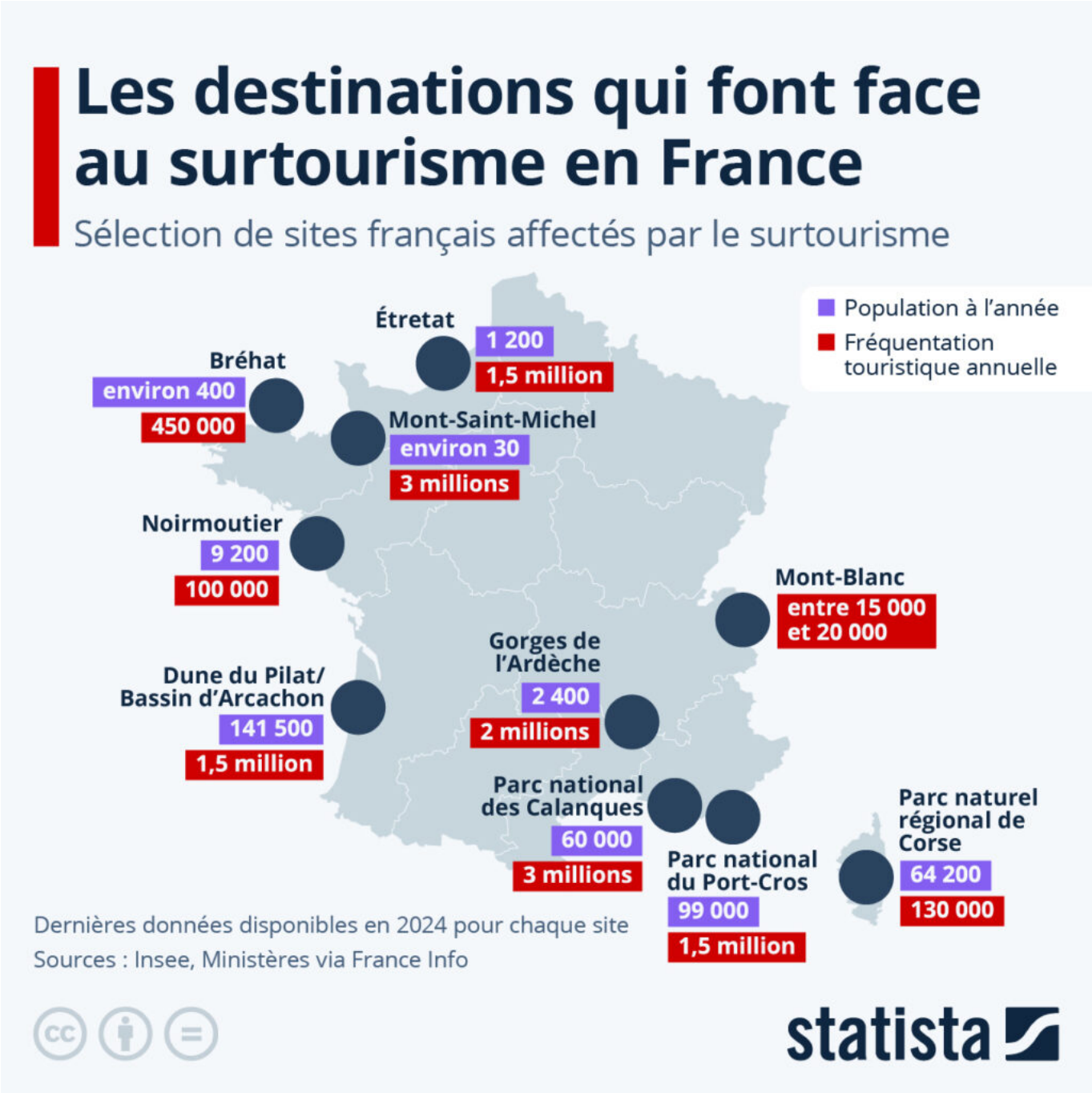
« Cette hyper-concentration reflète la transformation de l'économie locale en faveur de l'accueil touristique, constate ville de rêve. Cette configuration génère des nuisances croissantes pour les habitants (bruits, flux piétons, livraisons, odeurs) et modifie profondément la composition commerciale traditionnelle. »
Pour la plateforme statistique, cette densité représente également un indicateur d'un potentiel surtourisme.

L.G.

Quels lieux en France font face au surtourisme ?

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 2 novembre 2026



Avec plus de 100 millions de visiteurs internationaux l'année dernière, la France reste la première destination touristique mondiale. En 2024, le tourisme international a généré 71 milliards d'euros de recettes dans le pays, d'après l'agence de développement touristique française Atout France. Les bénéfices du tourisme – international et domestique – sont indéniables. Cependant, comme le montre notre infographie, de nombreux sites en France sont victimes de leur succès, et doivent ainsi face à des

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 2 novembre 2026

problèmes liés au surtourisme, une présence de touristes excessive et potentiellement nuisible.

Si un trop important afflux de touristes peut avoir des conséquences négatives sur l'expérience des visiteurs, et causer des problèmes pour la vie locale (par exemple en réduisant le marché locatif de long terme en faveur de locations touristiques), le surtourisme peut également avoir un impact irréversible sur l'environnement. La hausse de visiteurs, particulièrement internationaux, dans le village normand d'Étretat ces dernières années a par exemple causé la destruction d'une partie du site naturel. L'impact sur l'environnement du tourisme intensif s'est également fait sentir sur l'île de Bréhat. La petite île bretonne, dont la population à l'année n'est que d'environ 400 personnes, reçoit chaque année 450 000 touristes.

Plusieurs sites français ont d'ores et déjà mis en place des mesures afin de mitiger l'effet du surtourisme : l'accès à certaines calanques est par exemple soumis à une réservation gratuite mais obligatoire en haute saison.

De Valentine Fourreau pour Statista

'Voyage au pays du surtourisme', le dernier livre des Editions de l'Aube implantées à La Tour d'Aigues

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 2 novembre 2026



C'est le créateur de cette maison d'édition, le sociologue Jean Viard, qui depuis un demi-siècle scrute nos us et coutumes, décrypte et dissèque nos dérives, qui préface ce livre et propose sa « Politique du voyage – Une menace – Des solutions ». Il le fait en une trentaine de pages, en amont de l'étude de Linda Lainé, rédactrice-en-chef du magazine L'Echo touristique.

Il commence par une provocation : « Il n'y a pas assez de touristes », quand les Vauclusiens patientent derrière des mobil-homes qui roulent à 20km/h dans la montée du Ventoux ou quand ils font la queue pendant de longues minutes, à Avignon, sur les bords du Rhône, au feu tricolore qui permet d'accéder au parking du Palais des Papes mais ne laissent passer que trois voitures à la fois sous un soleil de plomb pendant le 'In' ou le 'Off'.

Jean Viard, poursuit : « Un milliard de frères Terriens seulement, franchissent une frontière chaque année. Ils étaient 60 millions en 1968. Je rêve qu'ils deviennent 3 milliards. Cette ouverture peut sembler à contre-emploi, pourtant, avant de débattre des impacts écologiques, culturels et sociaux des voyages, il faut rappeler que le voyage, dans nos sociétés moderne est ce qui fait de nous des citoyens de France. Auparavant, les sociétés et les nations se réunissaient par mondes religieux ou par empires, et on pouvait vivre des siècles sans connaître l'existence de l'Amérique ou de l'Afrique. »

Il poursuit : « Le voyage, la découverte de l'autre, de la diversité des cultures et des écosystèmes, c'est ce qui nous intègre à la société et au monde. Or c'est parce qu'on fera humanité commune qu'on gagnera la guerre climatique ». Il revient sur l'épisode pandémie de 2019. « 5 milliards d'hommes se sont battus ensemble pour vaincre le Covid. Chacun a modifié son comportement, moins voyagé, réorganisé des

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 2 novembre 2026

circuits économiques et on a pris conscience qu'on pouvait ensemble gagner une bataille planétaire. »

Parmi les conséquences du confinement, il cite quelques exemples : « On a enlevé un milliard d'enfants des écoles, 48% des Américains ont quitté leur emploi, 10% des Chinois ont divorcé, en France un million de couples se sont séparés, 25% des salariés sont passés ou télé-travail. D'innombrables urbains ont quitté la ville ou séjournent plus longtemps dans leur résidence secondaire et les Airbnb. » Bref, la pandémie a modifié notre regard, notre vie, notre façon de considérer le monde, la société a évolué.

Plus de tourisme mais moins de surtourisme

C'est à ce momen-là que Jean Viard explique sa démonstration , en soupesant le pourcentage entre risques et bénéfices. « Il nous faut plus de touristes si on veut créer une société unie, rassembler les groupes différents (d'origine, de culture, de revenus, de régions), il faut aider ceux qui ne peuvent pas partir en vacances. Or, 30 à 40% des Français ne voyagent pas, surtout les jeunes des '*quartiers*' qui vivent cette astreinte à résidence comme une exclusion des valeurs communes ».

Mais pour éviter le surtourisme, la foule et les embouteillages quand on va à St-Tropez le matin et qu'on quitte la Madrague, le Musée de la Gendarmerie cher à Louis de Funès ou la Place des Lices dans la soirée, il faut ré-gu-ler, martèle-t-il. « Il faut diviser les flux par le numérique comme dans les Calanques où on retient son entrée sur internet pour visiter Sugiton à Marseille ou Sormiou à Cassis. Avant, 2 000 touristes venaient piétiner la flore chaque jour pour contempler l'imposant Cap Canaille, un massacre pour l'écosystème. Quel est le charme? On a limité à 400 personnes. Les gens sont heureux d'avoir accès gratuitement à un luxe et apprécier d'être peu nombreux à cet endroit de rêve. » Il faut étaler les vacances dans l'année, sur les quatre saisons.

« Le travail des professionnels du tourisme, c'est d'enrichir en culture, de créer la possibilité de rencontres avec l'art, la musique. Amener la culture dans des lieux de pratique populaire est un enjeu majeur. Les 7 millions de Français qui assistent aux festivals l'été ne sont pas toujours des gens qui vont au spectacle pendant l'année. » Non sans humour, Jean Viard cite un de ses confrères, Jean-Didier Urbain, le sociologue spécialiste du tourisme : « Il y a deux endroits de grande densité sur la planète : les cimetières et les plages. »

Dans sa préface, Jean Viard conclut : « La question qui nous est posée aujourd'hui est celle de notre capacité à construire un commun suffisamment fort pour gagner la bataille du bas carbone de l'industrie du vivant et de l'économie de la réutilisation. Un tourisme à réguler mais à protéger dans une civilisation du voyage et de la découverte. »

Les élus de Vaucluse face aux problématiques des meublés de tourisme et du surtourisme

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 2 novembre 2026

Un tourisme plus raisonné

C'est alors que Linda Lainé entame sa démonstration : « Ils ont longtemps été désirés et choyés pour la manne qu'ils représentent, mais les touristes en rangs trop serrés ne sont plus accueillis à bras ouverts. Venise, New-York, Barcelone ou Dubrovnik s'interrogent et règlementent. Les populations locales se sentent asphyxiées. »

Alors que le 80ème Anniversaire du Débarquement de 1944 en Normandie, Le Tour de France cycliste, les Jeux Olympiques et Paralympiques et les festivals sont des temps forts du tourisme cet été, que la France va attirer plus de 100 millions de visiteurs, le Vaucluse plus de 4 millions, la rédactrice-en-chef de L'Echo touristique, Linda Lainé, recommande d'être des « voyage-acteurs ». De participer à la préservation de l'environnement, à l'amélioration de la vie locale, à des années-lumière du tourisme prédateur. Quant à un tourisme « réparateur » laissant le lieu visité dans un meilleur état qu'à son arrivée, il pourrait prendre racine à son tour. « Nous avons tant de plaies à soigner sur notre splendide planète. Voyageons en pleine conscience. »

Voyage au pays du surtourisme – Editions de l'Aube – 17€
331 Rue Amédée Giniès. La Tour d'Aigues. 04 90 07 46 60.

Les élus de Vaucluse face aux problématiques des meublés de tourisme et du surtourisme

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 2 novembre 2026



Au début du mois de juillet, Jean-Pierre Pettavino, maire de Lourmarin, a organisé une réunion pour laquelle il a invité plusieurs élus et acteurs du tourisme de Vaucluse, afin d'évoquer les problématiques des meublés de tourisme et du surtourisme.

Vendredi matin. C'est ce jour de la semaine qu'a choisi le maire de Lourmarin pour organiser une réunion sur les meublés de tourisme et le surtourisme. Quoi de mieux que le jour de marché de la commune pour attester de l'affluence touristique en période estivale, et donc d'évoquer les effets négatifs qu'elle peut engendrer ?

Ainsi, plusieurs communes vauclusiennes étaient représentées lors de cette réunion. Étaient présents : Gérard Debroas (adjoint à la mairie de Roussillon), Jean-Pierre Gérault (maire d'Oppède), Françoise Merle (adjointe à la mairie de l'Isle-sur-la-Sorgue), Eric Bruxelle (conseiller municipal à l'Isle-sur-la-Sorgue et président d'Isle sur la Sorgue Tourisme), Delphine Cresp (maire de Cabrières d'Avignon), Paul-Roger Gontard (adjoint à la mairie d'Avignon), Franck Delahaye (directeur de Destination Luberon), Joël Raymond (adjoint à la mairie de Lourmarin), Adeline Le Baron (adjointe à la mairie de Lourmarin), Olivier Vollaire (conseiller municipal à Lourmarin), Marie-Claire Girardet (responsable du service urbanisme à Lourmarin), et bien évidemment Jean-Pierre Pettavino (maire de Lourmarin).

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 2 novembre 2026

Le Vaucluse et les résidences secondaires

Toutes les communes représentées lors de cette réunion ont entre 30% et 50% de leurs logements qui sont des résidences secondaires. La commune de Gordes a également été évoquée. Plus de 60% de ses logements sont des résidences secondaires. « Aujourd'hui, les gens cherchent à acheter uniquement pour faire de la location parce que la rémunération est attractive », affirme Jean-Pierre Pettavino.

> « Le problème des résidences secondaires c'est qu'on se retrouve avec des villages morts l'hiver »
>
> *Delphine Cresp*

150 000€ par an. C'est le montant de la rémunération que peut percevoir le propriétaire d'un bien composé de trois à quatre chambres dans le Luberon. Ainsi, le prix du foncier ne cesse d'augmenter, et les habitants, notamment les jeunes, ne peuvent rien acheter, encore moins une maison.

Les effets de l'augmentation du nombre de meublés de tourisme

L'augmentation du nombre de locations de courte durée, que ce soit des chambres ou des logements entiers, a eu plusieurs effets tels que :

- la création d'une concurrence avec l'hébergement touristique conventionnel,
- la dégradation des logements, notamment des espaces communs des copropriétés en raison d'une forte rotation des occupants
- une augmentation du risque de transformation de résidences principales en meublés de tourisme
- une pénurie de logements locatifs pour les habitants
- une pression foncière accrue.

> « L'augmentation des meublés de tourisme vide une partie du village »
>
> *Jean-Pierre Pettavino*

La pression foncière est l'un des points qui inquiètent le plus les élus aujourd'hui. « La vraie question est : comment attirer et loger des jeunes couples actifs avec des enfants alors que le prix du foncier a explosé ces dernières années ? », interroge Jean-Pierre Gérault. Moins de jeunes peuvent s'installer en Vaucluse, il y a par conséquent moins d'enfants, ce qui entraîne des fermetures de classes. « À la rentrée,

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 2 novembre 2026

l'école de Cabrières d'Avignon va accueillir 60 élèves, pour une capacité de 130 », déplore Delphine Cresp. Ainsi, l'augmentation des meublés de tourisme entraîne des problèmes bien plus larges qu'on peut imaginer initialement.

Demande d'autorisation du changement d'usage

« Les villes de plus de 200 000 habitants ont moins de problème car le maire peut directement prendre un arrêté, les zones urbanisées de plus de 50 000 habitants peuvent aussi se réglementer, les petites communes, elles, ne rentrent pas dans ce cadre-là, la procédure d'autorisation du changement d'usage ne peut être instituée que par arrêté de l'autorité préfectorale », explique Olivier Vollaire. Ainsi, cette réunion n'avait rien d'anodin. Lourmarin, tout comme les autres communes présentes, a volonté de réglementer les meublés de tourisme.

> « Il ne s'agit pas de faire une guerre contre les plateformes de location, qui contribuent indirectement à l'économie, mais il faut trouver un juste milieu »
>
> *Eric Bruxelle*

Les premières discussions sur le sujet sont apparues en 2021 parmi les élus de Lourmarin. Une première réunion avait été organisée en avril 2022 pour chercher des pistes de solutions. Ainsi, la mairie a souhaité déposer un dossier auprès de la préfecture concernant son projet de procédure de changement préalable d'usage des meublés de tourisme, afin d'avoir la main sur ce dernier.

Des meublés de tourisme non déclarés

La réglementation autour des meublés de tourisme n'est pas le seul problème auquel les communes font face, le problème est bien plus large. Un propriétaire souhaitant mettre son meublé de tourisme sur une plateforme en ligne, telle que Booking ou Airbnb, va le déclarer à la commune, mais le paiement de la taxe de séjour est fait à l'Agglomération.

Sauf que tous les meublés de tourisme ne sont pas forcément déclarés, ce qui représente une perte d'argent non négligeable pour les communautés d'agglomération. Grâce à deux outils, AirDNA et PriceLab, Olivier Vollaire a pu repérer toutes les annonces de location sur Lourmarin. « Quand on voit qu'il y en a entre 120 et 140 meublés de tourisme et qu'on demande à l'EPCI combien sont déclarés, on s'aperçoit qu'il y en a maximum 80, donc seulement deux tiers », affirme Olivier.

Un surtourisme en Vaucluse ?

La problématique du meublé de tourisme résulte d'une chose : le tourisme, mais surtout ce qu'on nomme aujourd'hui le 'surtourisme', c'est-à-dire une surtension de certains territoires, certains sites vauclusiens. « Le problème des EPCI et des EPIC, c'est que certaines communes sont en surtourisme, tandis que

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 2 novembre 2026

d'autres souhaiteraient avoir plus de touristes », déclare Eric Bruxelle. Ainsi, les offices de tourisme et les mairies tentent de trouver des solutions afin de mieux répartir les touristes sur toutes les communes.

Certains offices de tourisme seraient même en train de commencer un travail en collaboration avec l'application d'assistance de navigation Waze. « L'application pourrait proposer d'autres activités à l'utilisateur de l'application lors qu'il souhaite se rendre à un endroit au moment où il y a une surconcentration de tourisme », développe Franck Delahaye.

Nouveau décret des zones tendues

Plusieurs communes l'attendaient : un nouveau décret concernant les zone tendues. La décision a été prise le matin-même de la réunion. « Toutes les communes autour de la table font partie du décret », informe Delphine Cresp, qui, en plus d'être maire de Cabrières d'Avignon, est aussi assistante parlementaire aux côtés du sénateur de Vaucluse Jean-Baptiste Blanc.

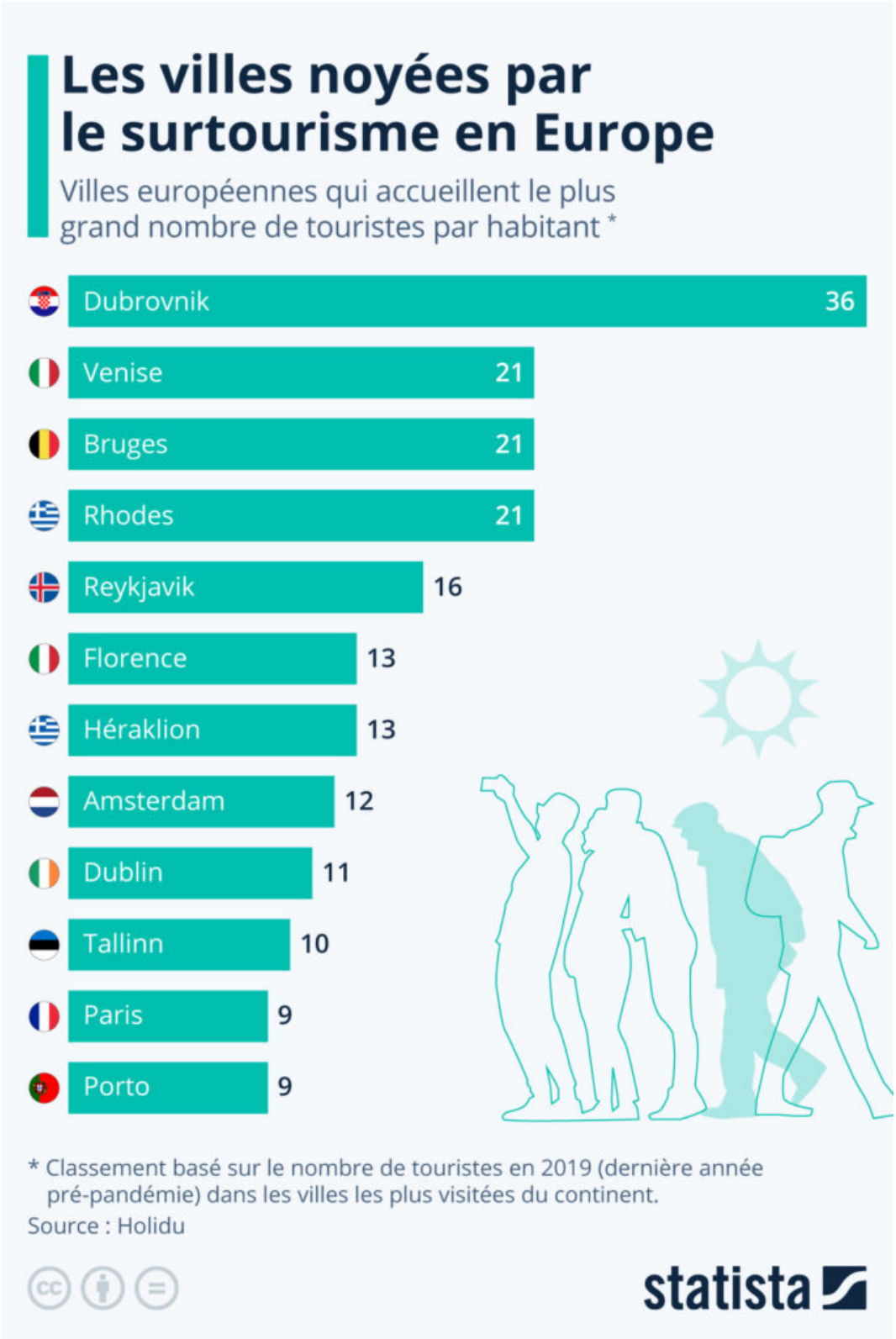
Ainsi, Lourmarin, Avignon, Roussillon, l'Isle-sur-la-Sorgue, Oppède, et Cabrières d'Avignon, mais aussi beaucoup d'autres communes vauclusiennes, devraient passer en zones tendues, dans le cadre de la loi ALUR du 24 mars 2014. Cette dernière vise à réguler les marchés immobiliers et encadrer les pratiques abusives et à favoriser l'accès au logement, en protégeant les populations les plus vulnérables.

Les communes choisies par ce nouveau décret ont été sélectionnées en fonction de plusieurs critères : le taux de résidences secondaires sur la commune, les prix de l'immobilier, et le niveau des loyers dans le parc privé. Le décret devrait leur permettre l'accès à une boîte à outils sur laquelle les parlementaires vont travailler pour les élus. Cela devrait constituer de vrais leviers d'action pour les élus et leurs communes.

Surtourisme : ces villes noyées sous les flots de vacanciers

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 2 novembre 2026



Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 2 novembre 2026

Alors que le tourisme international retrouve peu à peu ses niveaux d'avant la pandémie, en particulier en Europe, les habitants des destinations les plus prisées par les vacanciers commencent de nouveau à ressentir les effets du surtourisme. Face à la surfréquentation de certains sites et aux conséquences néfastes qui en découlent (nuisance sonore, dégradation, pollution, etc.), plusieurs villes européennes ont récemment pris des mesures pour tenter de réguler le tourisme de masse.

Ces dernières semaines, le village autrichien d'Hallstatt a fait parler de lui après que les autorités locales ont installé des barrières pour empêcher les touristes de prendre des selfies et ont introduit des limites journalières au nombre de véhicules entrant dans la commune. De manière générale, le principe des quotas de visiteurs ou de lits touristiques commence à être adopté par un nombre croissant de localités en Europe, comme par exemple à Amsterdam, à Marseille, à Venise, en Corse et dans les îles Baléares.

Une étude publiée par l'agence de location de maisons de vacances Holidu donne un aperçu des destinations les plus visitées du continent qui subissent la plus forte pression touristique. L'analyse se base sur les chiffres de l'activité touristique de l'année 2019 (la dernière année pré-pandémie) pour calculer une estimation du nombre annuel de vacanciers accueillis par rapport à la population locale.

Dubrovnik trône tout en haut du classement avec 36 visiteurs pour un résident local. La ville croate est particulièrement populaire pendant l'été et, comme la plupart des destinations en tête de liste, présente une population relativement modeste (environ 42 000 habitants). La ville italienne de Venise, la ville belge de Bruges et la ville grecque de Rhodes arrivent ex æquo en deuxième position, avec 21 touristes par habitant. Parmis les destinations européennes qui avoisinent ou dépassent le million d'habitants, les ratios les plus élevés sont mesurés dans les capitales Amsterdam et Paris, avec respectivement 12 et 9 visiteurs par résident. La deuxième ville française de la liste, Nice, se classe 15e, avec 8 vacanciers par habitant (à égalité avec Athènes et Prague).

De Tristan Gaudiaut pour Statista